

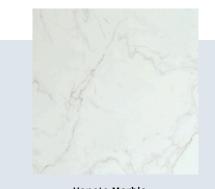


# La gamme COMPACT

### **COMPACT STRATIFIÉ COEUR NOIR**

Durable
Surface résistante à l'eau
Surface résistante aux tâches
Facile à nettoyer
Applications horizontales et verticales

## SMART COEUR NOIR



Veneto Marble ABS/RABATTU/AA 3550x1350



Nero Grafite ABS/RABATTU/AA 3550x1350



Marfil CREAM ABS/RABATTU/AA 3550x1350



Quercus Beige ABS/RABATTU/AA 3550x1350



FERRO GRAPHITE ABS/RABATTU/AA 3550x1350



## **Les CHANTS**

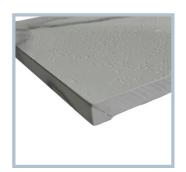
## LES DIFFÉRENTES ÉPAISSEURS DE CHANTS PLANS DE TRAVAIL



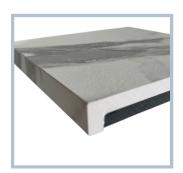
CHANT brut 10 mm



CHANT brut 10 mm Aile d avion



CHANT 11 mm Rabattu IDEM PLAN



CHANT 21 mm rabattu IDEM PLAN



CHANT 36 mm rabattu IDEM PLAN



CHANT 10 mm ABS IDEM PLAN



CHANT 20 mm ABS IDEM PLAN



CHANT 36 mm ABS IDEM PLAN

Les plans de travail en 20 et 21 mm sont compensés en compact 10 MM couleur noir ou blanc.



# le TARIF

Référence	Descriptif	Prix HT			
PLANS					
PLAN COMPACT INFERIEUR OU EGAL A 650	Plan au M²	250			
PLAN COMPACT SUPERIEUR A 650	Plan au m²	300			
	CHANTS				
CHANT BRUT 10 MM	Chant 10 mm	0			
CHANT Aile d avion 10 mm *	chant 10 mm aile d avion ( arrondie impossible)	32			
CHANT RABATTU 11mm (col. Pdt) *	Chant droit 11mm au ML	40			
CHANT RABATTU 21mm (col. Pdt) *	Chant droit 21mm au ML	50			
CHANT RABATTU 36mm (col. Pdt) *	Chant droit 36mm au ML	50			
CHANT ABS idem Pdt 10mm (col. Pdt)	Chant droit 10mm au ML	40			
CHANT ABS idem Pdt 20mm (col. Pdt)	Chant droit 20mm au ML	70			
CHANT ABS idem Pdt 35mm (col. Pdt)	Chant droit 35mm au ML	70			
DECOUPES					
PACK1 GPO	découpe poli, trou de robinet et égouttoir	140			
PACK2 GPO	découpe poli, trou de robinet	80			
DEC PC GPO	Découple plaque de cuisson	25			
ASSANGDROIT GPO	Assemblage d'angle droit	124			
DEC10 SPECI GPO	Découpe Spéciale 10 mm	26			
DEC21/36 SPECI GPO	Découpe Spéciale 21/36 (arrondie impossible chant rabattu)	52			

<sup>\*</sup>Arrondies impossibles



# le TARIF

Référence	Descriptif	Prix HT		
JAMBAGES				
JAMB10GP0	Jambage compact 10 MM	300		
JAMB21GP0	Jambage compact chant RABATTU Compact 21 mm double face	700		
JAMB36GP0	Jambage compact chant RABATTU Compact 36 mm double face	700		
JAMBS10GP0	Jambage compact 10 MM ABS	440		
JAMBS20GP0	Jambage compact chant ABS Compact 21 mm double face	740		
JAMBS35GPO	Jambage compact chant ABS Compact 35 mm double face	740		
CREDENCES				
CREDGPO-650	Crédence -650 de hauteur	250		
CREDGP0+650	Crdence +650 de hauteur	300		





# **CUVES** pour plan COMPACT

### \*Prix incluant le montage par-dessous

BRADANIT® - ÉLÉGANT, INTEMPOREL & RÉSISTANT Le BRADANIT® est composé de quartz naturel de haute qualité associé à une résine acrylique ultra résistante. Avec son aspect minéral le BRADANIT® apporte le charme de la pierre à votre cuisine. Une alliance parfaite avec votre intérieur et la couleur du plan de travail.

REF	Réference	Descriptif	Prix HT
4862	BRADANIT 51 U NOIR	SOUS PLAN Taille bassin (l x p x h): 510 x 380 x 200 mm	365
4509	BRADANIT 51 U BLANC	SOUS PLAN Taille bassin (l x p x h): 510 x 380 x 200 mm	365
5347	BRADANIT 51 U LIN	SOUS PLAN Taille bassin (l x p x h): 510 x 380 x 200 mm	365

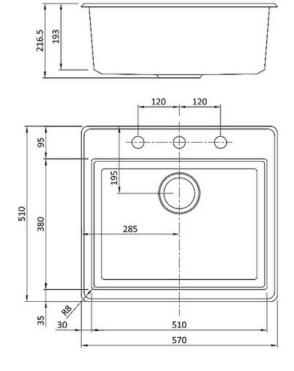
## \*Prix incluant le montage par-dessous

## Fournis avec bonde+Trop Plein+Siphon











## **CUVES compact pour plan 10 MM**

Les cuves marbrier BRADANO permettent de fabriquer des bassins en granit EN COMPACT et d'en garantir l'étanchéité et la solidité lors de la pose. Modèles spécialement étudiés pour les plans. Taro : habillage latéral (le fond en inox reste apparent).

REF	Réference	Descriptif	Prix HT
5348	TARO 49 C	Dimension bassin L: 490, H: 180, P: 400 / rayon 0 mm	745
5349	TARO 59 C	Dimension bassin L: 590, H: 180, P: 400 / rayon 0 mm	765

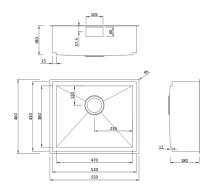
## TARO 49 C



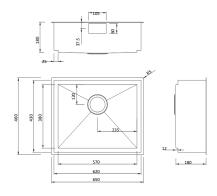
## TARO 59 C



#### **SOUS EVIER DE 600**



#### **SOUS EVIER DE 800**



les cuves sont vendues avec habillage matière et montage par STC

### CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE STC

#### CLAUSE Nº 1: OBJET

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de la société Surface Technology Corporation (STC) et de son client dans le cadre de la vente et installation des plans de travail, plans vasques, crédences, plans paillasses, etc. Toute prestation accomplie par la société Surface Technology Corporation (STC) implique donc l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes condi-tions générales de vente. D'éventuelles dispositions d'achats de nos clients, différentes ou contraires à nos Conditions générales de Vente ne seront valables qu'après acceptation écrite de notre part.

#### CLAUSE Nº 2 · PRIX

Les prix des marchandises vendues sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont libellés en euros et calculés hors taxes. Par voie de conséquence, ils seront majorés du taux de TVA et des frais de transport applicables au jour de la commande. La société Surface Technology Corporation (STC) s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, elle s'engage à facturer les mar- chandises commandées aux prix indiqués lors de l'enregistrement de la commande.

#### **CLAUSE N° 3: RABAIS ET RISTOURNES**

Les tarifs proposés comprennent les rabais et ristournes que la société Surface Technology Corporation (STC) serait amenée à octroyer compte tenu de ses résultats ou de la prise en charge par l'acheteur de certaines prestations.

#### **CLAUSE N° 4 : MODALITÉS DE PAIEMENT**

Le règlement des commandes s'effectue soit par chèque, soit par virement. Lors de l'enregistrement de la commande, l'acheteur devra verser un acompte de 50% du montant global de la facture (TTC), le solde devant être payé à réception des marchandises.

#### **CLAUSE N° 5: RETARD DE PAIEMENT**

En cas de défaut de paiement total ou partiel des marchandises livrées au jour de la réception, l'acheteur sera tenu de verser à la société Surface Technology Corporation (STC) une pénalité de retard égale à une fois et demi taux de l'intérêt légal.Le taux de l'intérêt légal.Le taux de l'intérêt légal.Le taux de l'intérêt légal retenu est celui en vigueur au jour de la livraisondes marchandises.Cette pénalité est calculée sur le montant hors taxes de la somme restante due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

#### **CLAUSE N° 6 : CLAUSE RÉSOLUTOIRE**

Si dans les quinze jours qui suivent la mise en oeuvre de la clause "Retard de paiement", l'acheteur ne s'est pas acquitté des sommes restant dues, lavente sera résolue de plein droit et pourra ouvrir droit à l'allocation de dommages et intérêts au profit de la société Surface Technology Corporation (STC).

#### **CLAUSE N° 7 : CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ**

La société Surface Technology Corporation (STC) conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement intégral du prix, en principal et enaccessoires. À ce titre, si l'acheteur fait l'objet d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire, la société Surface Technology Corporation (STC) se réserve le droit de revendiquer, dans le cadre de la procédure collective, les marchandisesvendues et restées impayées.

#### **CLAUSE Nº 8: LIVRAISON**

La livraison est effectuée soit par la remise directe de la marchandise à l'acheteur, soit par l'envoi d'un avis de mise à disposition en magasin à l'attention de l'acheteur, soit au lieu indiqué par l'acheteur sur le bon de commande. Le délai de livraison indiqué lors de l'enregistrement de la commande n'estdonné qu'à titre indicatif et n'est aucunement garanti. Par voie de conséquence, tout retard raisonnable dans la livraison desproduits ne pourra pas donner lieu au profit de l'acheteur à l'allocation de dommages et intérêts et/ou à l'annulation de la commande. Le risque du transport est supporté en totalité par l'acheteur. En cas de marchandises manquantes ou détériorées lors du transport, l'acheteur devra formuler toutes les réserves nécessaires sur le bon decommande à réception des dites marchandises. Ces réserves devront être, en outre, confirmées par écrit dans les cinq jours suivant la livraison, par courrier recommandé AR.

#### **CLAUSE N° 9: FORCE MAJEURE**

La responsabilité de la société Surface Technology Corporation (STC) ne pourra pas être mise en oeuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

#### **CLAUSE N° 10: TRIBUNAL COMPÉTENT**

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français. À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le tribunal de commerce de Pontoise (95)



STC / ZA des Doucettes, 1 Rue des Gaillards, 95140 Garges-lès-Gonesse / Tél 01.48.33.34.24



